

## Stabilité de l'emploi associatif au premier semestre 2014 et annonce d'une hécatombe de 266 666 emplois, 29 septembre 2014, par Michel Abhervé pour Alternatives économiques

En janvier 2014 nous écrivions en introduction de notre article [Emploi associatif : une stabilisation sur 2012-2013, une interrogation sur l'annonce de 30 000 à 40 000 suppressions en 2014](#), "Nous sommes dans un paradoxe quant à l'emploi associatif, avec un décalage très important entre les annonces alarmistes, en particulier formulées par le Collectif des Associations Citoyennes, et les derniers résultats du travail de quantification accompli régulièrement, avec rigueur, par **Recherches et Solidarités**"



Neuf mois plus tard, nous pouvons formuler exactement la même interrogation. **Recherches et Solidarités** publie, sous la signature de Cécile Bazin et Jacques Mallet, avec toujours la même méthodologie la [douzième édition](#) de **La France Associative en mouvement**

Le volet sur l'emploi associatif confirme une stabilisation de celui-ci. Nous en sommes pour 2013 à 1 812 735 salariés, soit une hausse de 0,2% par rapport de 2012, et une masse salariale de 36 933 982 K €, en hausse de 1,9 %, toujours par rapport à 2012. Sur les deux premiers trimestres de 2014, nous en sommes à une stabilité totale des effectifs, + 0,1 % au premier trimestre, - 0,1 % au deuxième trimestre, avec une augmentation de la masse salariale de 0,5 % au premier trimestre et de 0,7 % au deuxième

En contrepoint de cette stabilité, il faut noter une dégradation sensible du moral des responsables associatifs, avec deux sujets d'inquiétude en forte hausse, la situation financière et l'évolution des politiques publiques, ce qui met en évidence une réelle inquiétude pour l'avenir

Le même jour Le Parisien titre "**266 000 emplois menacés dans le secteur associatif**". Ce chiffre impressionnant est le résultat cumulé d'une baisse sur 4 ans (25 000 en 2014, 65 000 en 2015, 80 000 en 2016 et 96 000 en 2017) liée à une baisse des financements publics chiffrée à 1 500 K€ en 2014, 5 200 K€ en 2015, 9 200 K€ en 2016 et 13 400 K€ en 2017), selon les [chiffres](#) établis par le Collectif des Associations Citoyennes (avec une interrogation sur la variation importante du rapport entre les deux chiffres selon les années)

Nous nous étions interrogés sur les déclarations de ce collectif en janvier 2014 "*Le Parlement vient d'adopter pour 2014 un budget de l'État qui confirme nos craintes. Conséquences immédiatement prévisibles : **30 000 à 40 000 pertes d'emplois dans le secteur associatif en 2014 ... La poursuite des pertes d'emplois prévue est plutôt optimiste et risque d'être dépassée***", et constatons que, avec une stabilité des effectifs sur la moitié de l'année, la baisse des effectifs sur l'année 2014 sera certainement très loin du niveau annoncé

Face à la non confirmation des chiffres assez catastrophiques annoncés en début d'année, on aurait aimé un peu plus de prudence sur les annonces de nouveaux et une confrontation des points de vue pour arriver à des données reconnues et à des hypothèses convergentes. Nous pouvons craindre que l'annonce répétée de chiffres inquiétants, démentie par une réalité beaucoup moins défavorable, n'aille exactement à l'encontre de l'objectif de ceux qui les mettent en avant avec force